

## **Apport du remdésivir : les experts de la HAS sont partagés !**

Abderrahim DERRAJI - 2020-09-23 12:48:07 - Vu sur [pharmacie.ma](https://www.pharmacie.ma)

Le rapport bénéfique sur risque de l'antiviral remdésivir de Gilead qui a obtenu l'AMM européenne dans la prise en charge des formes sévères de Covid-19 chez des patients oxygéo-requérants, ne fait pas l'unanimité chez les experts de la HAS. «Le service médical rendu est jugé faible compte tenu des données actuelles préliminaires qui montrent une réduction globale de 4 jours du délai de rétablissement clinique du patient (11 jours au lieu de 15) par rapport au placebo, et en complément des soins de support, ce qui est de pertinence clinique discutable. Le remdesivir ne montre pas à ce stade d'effet global sur la mortalité à 14 jours, avec un possible effet suggéré uniquement chez les patients qui nécessitent une oxygénothérapie à faible débit», indique un communiqué de la HAS. Pour la commission de la transparence de la HAS, une réévaluation s'impose. Celle-ci devrait se faire sur la base des données de mortalité à 28 jours de l'étude américaine ACTT dès leur disponibilité et au plus tard en octobre 2020 dans un contexte de stratégies thérapeutiques très rapidement évolutives. La HAS déplore aussi l'absence de démonstration de son impact sur la charge virale. Il est à noter qu'une néphrotoxicité et une hépatotoxicité ont été observées chez les premiers patients Covid-19 ayant été traités par le remdesivir en France. En ce qui concerne le remboursement de cet antiviral, les experts de la HAS considèrent qu'il n'est justifié que pour une partie de la population traitée. Ils estiment que seuls les patients âgés de 12 ans ou plus et pesant au moins 40 kg, hospitalisés pour la COVID-19 avec une pneumonie nécessitant une oxygénothérapie à faible débit peuvent bénéficier du remboursement. Par contre, le remboursement des malades hospitalisés pour Covid-19 avec une pneumonie nécessitant une oxygénothérapie à haut débit, ou une oxygénothérapie lors de la ventilation assistée non-invasive ou une oxygénothérapie par membrane extracorporelle n'est pas justifié.